

Contrat d'apprentissage

Secteur : Services aux entreprises et aux collectivités



Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION DE LA
Réunion
cnarm

Réalisez vos projets de mobilité professionnelle avec le CNARM, grâce au soutien de l'Union Européenne.

OFFRE N°

49694

SECTEUR

SERVICES AUX ENTREPRISES ET AUX
COLLECTIVITÉS

TYPE DE CONTRAT

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT

12 MOIS

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

CERFAL CAMPUS MONTSOURIS - RECRUTEMENT
DU 14 AU 18 AVRIL 2025

LIEU

PARIS IDF

POSTULEZ AVANT LE

18/04/2025

PRISE DE POSTE

01/07/2025

CONTACT

Dimitri NOURRY
dnourry@cnarm.fr
06 93 90 80 16

STANDARD
02 62 15 00 00

LICENCE GESTION DES ORGANISATIONS H/F

► DESCRIPTIF

Vous appréciez les éléments de l'environnement économique de l'organisation; vous collaborez au sein (ou avec) des services marketing, commercial et de production; vous analysez les documents comptables, financiers et de gestion de l'entreprise; vous gérez la communication interne et externe; vous maîtrisez les méthodes, démarches et outils de l'organisation; vous gérez l'organisation dans toutes ses dimensions : contractuelles, juridiques et financières; vous réalisez et analysez un tableau de bord de gestion.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU : Bac + 2

DIPLOME REQUIS : BTS Comptabilité et gestion des organisations

EXPÉRIENCES : Expérience professionnelle non exigée

COMPÉTENCES : Sens de l'organisation, des responsabilités et des relations humaines Aptitudes de travail en équipe Esprit d'analyse et de synthèse Capacité d'organisation et d'autonomie

FORMATION MIN ACCEPTÉ : Être titulaire d'un diplôme conférant 120 ECTS ou d'un diplôme RNCP de niveau 5

FORMATION MAX ACCEPTÉ : Bac +3

LANGUE(S) : Maîtriser l'expression orale et écrite

INFORMATIQUE : Outils bureautiques

PERMIS :

► EXIGENCE(S)

Bac +2 validé Projet de mobilité motivé

► RÉMUNERATION

Salaire BRUT: 1802 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation